



SOMMAIRE

Édito du maire **P1**

Travaux communaux et vie de la commune

- ~ Station : premier bilan d'analyses
- ~ Bibliothèque municipale : travaux et préparations
- ~ Projet tri sélectif à Antonion
- ~ Abribus de Lasserre

P2

Infos communales et générales

- ~ Ecole : après les travaux, la rentrée

P3

Infos communales et générales

- ~ CAB : l'étude va débuter
- ~ Mise à jour adresses et géolocalisation
- ~ Rappel réglementation eaux pluviales
- ~ Rencontre - projet d'échange avec Martiniquais

P4

Infos projets

- ~ Conseil Municipal des Jeunes
- ~ Inauguration des chantiers noaillannais

P5

Associations et manifestations

- ~ Hestejadas de las arts
- ~ Fête de la Saint-Vincent
- ~ Journée artistique
- ~ Journée propre
- ~ Subventions associations 2012
- ~ Argonautes : nouveau Président
- ~ Agenda et info cours de théâtre

P6-7

Communauté de Communes

- ~ L'actu rentrée de la CdC
- ~ Quelle intercommunalité pour demain ?

P8

ÉDITO DU MAIRE

S'il est une année où les mots "rentrée scolaire" avaient une résonnance toute particulière à Noailhan c'est bien cette rentrée 2012 puisque la nouvelle école a accueilli près de 200 enfants en classes maternelles et classes primaires. C'est avec un certain soulagement que toute l'équipe municipale a vécu ces premières journées du mois de septembre; tout était en place: les trois classes toutes neuves, l'équipement informatique dans chaque classe, le tableau numérique en CM2 et le vidéoprojecteur mobile pour les autres classes, le nouveau réfectoire des petits, les nouveaux équipements de la cuisine, les nouveaux sanitaires, le nouveau bureau de la directrice, le nouveau petit garage à vélos et les aménagements de sécurité; les extérieurs ne sont pas tous encore au top car il faudra attendre que l'herbe repousse pour les apprécier totalement; et puis il y eut quelques ratés avec cette couche bien trop épaisse de gravillons devant les classes maternelles qui faisait croire à une balade à la Dune du Pila... et que dire de ces guêpes qui se sont installées sous le toit d'un des bâtiments obligeant l'intervention des pompiers et l'abandon pour deux jours de la classe des Grands de Maternelle et du petit réfectoire, comme s'il avait fallu rajouter au stress des travaux, un souci de plus. Au final, cette rentrée s'est tout de même bien passée et il semble que tout est paré pour une année scolaire satisfaisante. Je voudrais une fois encore remercier l'architecte, les artisans et les élus qui ont suivi ce dossier.

Notre nouvelle école ainsi que les grands ouvrages réalisés ou achevés cette année (Station d'assainissement et salle des Jeunes) feront l'objet le 21 octobre prochain d'une inauguration très officielle en présence notamment du Président du Conseil Général, de Monsieur le Sous Préfet et de notre Député. Vous y êtes cordialement invités; vous trouverez dans ce bulletin le programme et le parcours de cette inauguration. La bibliothèque ne sera malheureusement pas tout à fait terminée pour l'inclure, mais nous saurons fêter son ouverture en novembre par une manifestation particulière.

Cette rentrée 2012 sera aussi celle du lancement de deux projets qui tiennent à cœur; le fait d'avoir aujourd'hui une école primaire à Noailhan nous a convaincus de lancer le projet d'un conseil municipal des jeunes. Permettre aux enfants des classes de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} de participer à la vie de la commune en proposant de nouvelles idées et en réalisant des projets à leur mesure, telle est l'ambition. Vous trouverez en P.5 tous les détails de cette initiative. Dans la foulée nous initierons aussi des actions plus spécifiques pour les plus âgés en collaboration avec l'équipe de la Communauté de communes.

Le lancement de la convention d'aménagement du bourg sera le second dossier de la rentrée. Longtemps retardé devant la nécessité de boucler les dossiers de l'assainissement puis de la nouvelle école, nous pouvons enfin démarrer. Le Conseil Général vient, lors de sa dernière commission permanente, de donner le feu vert. Dès octobre, le cabinet qui a été choisi à l'issue de l'appel d'offre se mettra au travail. Vous le voyez l'équipe municipale ne s'ennuie pas vraiment...

Ce bulletin donne une place bien méritée aux manifestations organisées par les nombreuses associations de la commune. Elles sont la richesse de notre village, que tous ceux qui contribuent à leur vie soient ici remerciés.

Bonne lecture à tous.

Laurence Harribey

Maire

Heures d'ouverture

M A I R I E

Contacts

lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Fermé le jeudi après-midi

9 place du Général Leclerc - 33730 Noailhan
Tél: 05 56 25 35 08 / Fax: 05 56 25 86 49
Courriel: mairie.noailhan@wanadoo.fr
Site internet: www.noailhan.fr

NS x N°17

Station d'assainissement : premier bilan d'analyses



La station d'assainissement fonctionne depuis maintenant plusieurs mois. Le suivi est assuré notamment par le Conseil Général qui prescrit la réalisation de bilans d'analyses. Le premier bilan a été opéré fin septembre. Il s'agit de prélever des échantillons sur 24 heures. Ces derniers sont ensuite envoyés au laboratoire départemental de Mont-de-Marsan qui procède à des analyses fines des taux de nitrates, d'azotes, des matières en suspension ainsi que du taux de PH, afin de déterminer si la station fonctionne de manière optimale. Un second bilan d'analyses devra être effectué avant la fin de l'année.

La station a aujourd'hui atteint sa vitesse de croisière, les lits de roseaux, plantés au mois de juin et alimentés depuis peu par les boues, ont connu une belle croissance durant l'été, signe d'un fonctionnement correct.

Bibliothèque Municipale : travaux et préparations

Après la pause estivale et avec la signature des marchés, les travaux de la bibliothèque ont pu reprendre. Depuis mi août, les équipes d'artisans se succèdent et l'isolation, la plâtrerie et l'électricité sont en cours. S'en suivront les postes plomberie, carrelage et peinture qui donneront la touche finale aux locaux.

Mais les travaux ne signifient pas pour autant l'attente. En effet le partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt constitue pour ce projet un véritable atout pour la bibliothèque et les bénévoles de l'association *Ami Mots* qui en assureront la gestion. Les membres de l'association bénéficient en amont de plusieurs formations qui leur permettent de se perfectionner à la gestion des fonds, au traitement informatisé des ouvrages, à leurs mises en valeur et à la sensibilisation du public.

Par ailleurs, un travail de « désherbage » est actuellement en cours. Il permet de trier les ouvrages de l'actuelle bibliothèque pour ne conserver qu'une partie d'entre eux. Car l'un des avantages du partenariat avec la BDP est bien l'importance des ouvrages qui seront mis à disposition du public. Environ mille ouvrages, bandes dessinées, et romans seront périodiquement renouvelés afin de proposer au public le choix le plus large possible.

Un mobilier spécifique a également été sélectionné. La bibliothèque sera équipée de bureaux, d'ordinateurs et d'un vidéo projecteur. De quoi accueillir le public, les scolaires et les enfants du Relais d'Assistantes Maternelles dans un espace parfaitement adapté. Ouverture prévue avant la fin de l'année.

Projet tri sélectif : un point supplémentaire en cours à Antonion

Dans un précédent numéro, la commune vous informait du projet d'implantation d'un point de tri sélectif supplémentaire, pour faire face aux besoins liés à l'augmentation de la population.

Après avoir rencontré quelques difficultés, une solution a été trouvée pour l'implantation d'un point de tri à Antonion, sur la route de La Fournière, après le pont enjambant le Ciron. Deux propriétaires ont aimablement autorisé l'installation des containers en lisière de propriété. Le projet est en cours d'étude, nous vous tiendrons informés de son avancée.



Lasserre : l'abribus prochainement disponible pour les enfants



Le projet d'abribus de Lasserre progresse. Au mois de septembre, l'assise en béton destinée à recevoir la structure a été réalisée. Elle s'est accompagnée d'un marquage au sol signalant l'arrêt de bus. Un passage piéton permettra aux enfants de traverser avec davantage de sécurité.

Contact a été pris avec le Conseil Général à qui il appartient de livrer l'abribus. De même, le panneau d'entrée d'agglomération de La Saubotte devra être posé en amont de l'abribus, avec une limitation de la vitesse à 50 km/h.

Les travaux achevés

Depuis le dernier numéro du Noaillan Solidaire, l'été n'a pas été synonyme de repos. Les travaux de finitions et d'aménagement des classes se sont poursuivis jusqu'aux derniers jours précédant la rentrée.

Les nouvelles classes ont ainsi été équipées de bureaux, de tableaux et de mobilier. Chaque classe, du CP au CM2, a ainsi dû être aménagée. Chacune a également été équipée de plusieurs postes informatiques, et l'installation internet est en cours. Du côté de la classe de Cm2, un vidéoprojecteur interactif a été installé. Il permettra à l'enseignante de dispenser des leçons, de projeter des documents vidéos et sonores, mais aussi de travailler directement au tableau avec des exercices interactifs au moyen d'un stylet numérique faisant office de souris. Pour les autres classes, un vidéoprojecteur portatif permettra à chaque enseignant de diffuser des documents sur écran depuis l'ordinateur.



La nouvelle classe de cm2

Les anciennes classes rénovées

Les anciennes classes n'ont pas été oubliées. Celle des moyennes et grandes sections a vu ses murs rafraîchis d'un coup de peinture. Le magnifique sol en parquet a été repris par les employés techniques durant le mois d'août. Ponçage et vitrification ont redonné un aspect neuf à la salle.

En face, c'est un réfectoire pour les classes maternelles qui a été créé dans l'ancienne classe de CP. La salle a également été repeinte et aménagée en mobilier neuf adapté. Le réfectoire existant accueille aujourd'hui les classes primaires. Du côté des cuisines, de nouveaux équipements et une nouvelle disposition des équipements permettent de travailler dans de meilleures conditions.

Durant les vacances de la Toussaint, le revêtement de sol des classes de CP et Ce1 devrait être refait à neuf et remplacé par du carrelage.



Le parquet de la classe de moyens-grands a été remis à neuf

L'accès sécurisé

La circulation aux abords de l'école a été revue. La route menant à l'entrée est aujourd'hui interdite à la circulation, et l'accès piéton a été élargi et délimité par des bornes. Les véhicules souhaitant se diriger vers Castigues empruntent maintenant la route de Moutic. Dans l'autre sens, c'est un sens interdit sauf riverains et livraisons qui a été installé. Malgré la difficulté à faire appliquer cette nouvelle règle de circulation à tous, il semble que ces obligations soient maintenant respectées.



L'accès piéton sécurisé

Le puits situé à l'entrée a également fait l'objet d'une sécurisation qui a été l'occasion d'améliorer tant son aspect extérieur que son utilité. Il a ainsi été fermé et décoré de plantes, tandis que le pourtour a été agrémenté d'un habillage de bois et des bancs qui permettent aux parents et aux enfants de se poser quelques instants.



Le puits sécurisé et aménagé

Les enseignants et les enfants satisfaits

Interrogée sur ses nouvelles conditions de travail, Madame Melnyk, institutrice des Cm2, dit sa satisfaction de travailler dans un bâtiment neuf et avec des équipements performants, notamment le vidéoprojecteur pour lequel une formation est prévue dans les prochains jours. Même s'il y a des détails de conception à revoir et des aménagements à prévoir pour améliorer l'espace de travail, les enseignants sont globalement satisfaits. Et ce ne sont pas les enfants qui contrediront. Certains regrettent les arbres qui s'y trouvaient avant, mais tous sont ravis de travailler dans le nouveau bâtiment, avec des bureaux neufs, et sont impatients d'être interrogés pour utiliser chacun le tableau numérique. Qu'à cela ne tienne, les premières interrogations ne se feront pas attendre !



Le nouveau bâtiment scolaire

Convention d'Aménagement de Bourg : l'étude va débiter

Lors d'un précédent numéro, nous vous exposions le projet de Convention d'Aménagement de Bourg. Signée avec le Conseil Général, la Convention aura pour objectif de repenser l'organisation du centre bourg et de ses abords afin d'améliorer tant la circulation que les cheminements piétonniers ou l'aspect paysager.

Pour ce faire, la mission est confiée à M. Michel SOULÉ, architecte urbaniste basé à Bègles, qui devra étudier l'aspect actuel de notre bourg, et faire des propositions d'aménagements. La sécurité et la circulation des véhicules, des piétons et des cyclos traversant le centre constitueront le cœur de cette étude.



L'attribution de la subvention confirmée par le Conseil Général fin septembre autorise un prochain lancement de l'étude. Un Comité de Pilotage, composé d'élus et de citoyens volontaires, travaillera sur les propositions de l'architecte, et chaque étape sera validée. Une réunion générale d'information sera programmée, et l'étude prévoit également une mini exposition sur le projet qui sera retenu.

Mise à jour des adresses et géolocalisation

Suite aux plaintes répétées et malgré le travail de mise à jour effectué avec les services de La Poste et des Sapeurs Pompiers, il s'est avéré qu'il était encore et toujours difficile de repérer certaines adresses, tant dans l'acheminement du courrier postal que dans la géolocalisation.

Un premier travail a consisté à établir un référentiel des adresses et de le comparer à celui établi par le Centre des Adresses (CdA) de La Poste basé à Libourne, qui constitue la banque nationale d'adresses pour les services de La Poste. Le résultat est que les deux référentiels sont identiques, ce qui signifie que les mises à jour ont été effectuées.

La collaboration avec le CdA a permis de déterminer que des lacunes provenaient de la géolocalisation, de nombreux GPS ne repérant pas les nouvelles correspondances.

Un rapprochement avec la société TomTom permettra prochainement la signature d'une convention pour la mise à jour des données cartographiques. Cette convention est d'autant plus importante qu'une fois établie, les mises à jours se feront sur simple envoi de la commune par fax, mail ou courrier. Les services TomTom se chargeront ensuite de mettre à jour leur propre système mais également de diffuser aux nombreux partenaires (Mappy, Michelin, Inforad notamment).



Rappel réglementation relative aux évacuations d'eaux pluviales

Suite à des anomalies repérées à la station d'assainissement, des contrôles sur les branchements des descentes d'eaux pluviales vont être opérés dans la commune. Il est utile de rappeler que le branchement des évacuations d'eaux pluviales sur le réseau de tout à l'égout est formellement interdit. Toute infraction relevée lors des contrôles fera l'objet d'un procès verbal.

Une rencontre et un projet d'échange avec des voyageurs martiniquais le 27 septembre



Quelques habitants de Noaillan et Villandraut ont, au cours de leurs voyages respectifs en Martinique, progressivement créé des liens d'amitié avec des locaux et ont été chaleureusement accueillis, nouant ainsi des relations amicales. Après avoir largement profité du soleil et des spécialités locales, il était naturel pour ces habitants de convier un groupe de martiniquais à découvrir notre région.

La dizaine de voyageurs arrivée il y a deux semaines a été répartie dans plusieurs foyers. Le Conseil Municipal a souhaité accueillir ce groupe à l'occasion d'une soirée de première rencontre, organisée le 27 septembre dernier en présence des Présidents d'Associations, du personnel communal et des enseignants. L'objectif :

faire connaissance, échanger sur nos cultures, nos traditions et nos terroirs, et pourquoi pas, voire se créer un échange pérenne entre nos deux contrées. Un échange qui pourrait se traduire par la suite par un jumelage entre Noaillan et une commune de Martinique.

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Destiné aux élèves des classes de Cm1 - Cm2 de l'école et aux 6^e et 5^e résidant à Noaillan, le CMJ a pour intérêt de prendre en compte les souhaits des enfants et de les considérer comme partenaires de la vie de la commune. Le Conseil Municipal constituera à ce titre un cadre dans lequel les jeunes pourront s'exprimer, émettre des idées, travailler sur des projets, faire des propositions qui seront ensuite étudiées par les élus, et appliquées après validation.

Le fonctionnement est identique au Conseil Municipal. Les jeunes se portent candidats, établissent leurs professions de foi, proposent un programme. Des élections ont lieu, élisant les Conseillers qui à leur tour élisent le Maire. Le CMJ élu se réunit alors régulièrement en commissions pour travailler sur des projets, puis en assemblée plénière deux à trois fois par an pour valider le travail des commissions et soumettre les propositions au Conseil d'adultes.

Bien entendu, un travail en amont est nécessaire. Le projet est actuellement étudié en collaboration avec les institutrices des Cm1 et Cm2 afin de déterminer un programme. Car le principal intérêt de ce CMJ est bien d'intéresser les jeunes eux-mêmes. Un premier travail de sensibilisation est prévu en classe par les enseignants. Il sera suivi d'une visite des élus dans les classes et d'une visite des élèves en mairie, afin d'expliquer le fonctionnement du Conseil.

Pour les élèves de 6^e et 5^e, essentiellement scolarisés à Saint-Symphorien, un premier contact sera établi par l'envoi d'une plaquette d'information et d'un courrier détaillant le projet. Un rapprochement avec les enseignants des collèges aura également lieu pour le travail d'information et de sensibilisation.

Les enfants intéressés par le projet, et après autorisation parentale, se porteront candidats. Les élections se dérouleront alors dans la salle de la Mairie, avec votes dans les isolements et présentation des cartes d'électeurs confectionnées pour l'occasion. Les heureux élus bénéficieront de l'appui du Conseil Municipal, puisque chaque groupe d'élèves travaillant en commission aura un tuteur.

Le calendrier est dorénavant fixé. La période de sensibilisation et découverte débutera prochainement, jusqu'aux vacances de Toussaint. Viendra ensuite une première étape importante pour les enfants : les candidatures. Elles donneront lieu à une campagne pré-électorale, les élections étant prévues le 1^{er} décembre. Le Conseil Municipal élu sera réuni autour du 15 décembre pour une première réunion plénière d'investiture, avant le repos bien mérité de Noël. Le travail en commission débutera dès la rentrée à partir du 12 janvier.

Renseignements : en Mairie ou auprès de Mmes Vergé et Melnyk, institutrices des classes de Cm1 et Cm2.

INAUGURATION DES CHANTIERS NOAILLANNAIS

Depuis 2011, plusieurs projets d'envergure pour la commune ont été entrepris. Les chantiers de la station d'assainissement, du local jeunes et du nouveau bâtiment scolaire sont arrivés à terme.

L'inauguration de ces installations aura lieu

DIMANCHE 21 OCTOBRE 2012 à 10h15

en présence de

Mme Laurence HARRIBEY, Maire et du Conseil Municipal

Mme Isabelle DEXPERT, Conseillère Générale du Canton de Villandraut

M. Philippe MADRELLE, Président du Conseil Général de la Gironde

M. Gilles SAVARY, député de la 9^e circonscription

M. Frédéric CARRE, Sous-Préfet de Langon



STATION



ECOLE



LOCAL JEUNES

Les habitants de Noaillan sont cordialement invités à participer aux inaugurations. Le rendez-vous est fixé à 10h15 à la mairie. Le parcours passera par le Local Jeunes, la Station, l'école et se terminera à la Salle des Fêtes où les discours officiels précéderont le cocktail.

Hestejadas de las arts le 20 août



Forts du succès rencontré l'année précédente, les musiciens et artistes de la Compagnie Bernard Lubat ont de nouveau animé le bourg en cette chaude soirée d'été à l'occasion du festival itinérant *Uzeste Musical*. La manifestation, initialement programmée sur les rives du Ciron à Antonion, a malheureusement dû être déplacée en raison des risques incendie liés à la sécheresse.

C'est donc à l'ombre des marronniers, face au Novalia, que les spectateurs se sont retrouvés pour entamer la soirée au rythme d'un apéro swing jazzy, avant d'apprécier la suite de la représentation, tout autant que la fraîcheur de la soirée tombante, sur le parvis de l'église Saint-Vincent.

Saluons également le travail du Comité des fêtes, qui assurait la restauration et les rafraîchissements, et qui a contribué à la convivialité de cette soirée.

Fête de la Saint-Vincent du 31 août au 2 septembre

Elle était comme chaque année très attendue ! Le cru 2012 de la fête Saint-Vincent a encore une fois ravi petits et grands, rassemblés durant tout le week-end autour des diverses animations et attractions.

L'organisation de cette édition a été améliorée. En début d'année, une concertation entre la commune, le Comité des fêtes et les forains a fixé l'installation des véhicules à l'extrémité du pré de la salle des fêtes, où un compteur électrique et un raccordement au tout à l'égout ont été créés, améliorant notablement la commodité des forains.



De ce fait, l'espace pouvait être entièrement consacré aux plaisirs des enfants ! Les structures gonflables gratuites n'ont pas fini d'amuser les troupes, tandis que les parents se retrouvaient le samedi soir autour du traditionnel repas à la salle des fêtes.

La nouveauté venait de la foire d'automne et du vide grenier du Foyer Rural qui s'étaient dans le même temps installés dans les rues du Bourg.

Ce week-end festif s'acheva sur un verre de l'amitié offert et servi par le Conseil Municipal, suivi un peu plus tard d'un magnifique feu d'artifice, laissant jusqu'à l'année prochaine quelques paillettes scintillantes dans les yeux des petits comme des grands...

Journée artistique le 8 septembre

La journée, organisée par *Noaillan Histoire et Patrimoine*, en partenariat avec les *Amis de Léo Drouyn*, a débuté par une visite commentée de l'église et du château. Inspirés par l'histoire des lieux, peintres et dessinateurs ont ainsi croqué, à l'ombre des tilleuls, les paysages de leurs choix.

Pour le public, expositions de sculptures, atelier pâte à sel pour les enfants, dessins à la bougie, démonstration de techniques anciennes et balades en calèche avec *Les Carettes du Ciron* ont permis à tous de passer une agréable journée.





Journée propre le 30 septembre

Pour la troisième année consécutive, l'équipe de Bien Vivre à Noailan a invité les habitants pour une journée consacrée au nettoyage d'une partie de la commune. Partant de la salle des fêtes, le circuit a emprunté les quartiers de Peyremenat, Samadet, Biton et La Bourrique. La récolte de déchets divers et variés, a malheureusement été fructueuse, avec 5 sacs de papiers et plastiques remplis par les participants. Cela n'a pas pour autant sapé le moral de nos volontaires qui ont passé une excellente matinée sous les derniers rayons de soleils de l'été indien. Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition !

Subventions associations 2012

Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission Associations, a attribué les subventions aux associations ayant déposé leur demande. Cette année, le montant total alloué s'élève à 7630€. Les subventions ont été attribuées aux associations suivantes :

ACCA ~ AIIMC ~ Ami-Mots ~ Amitié noillanaise ~ Architextures ~ Argonautes ~ Bien Vivre à Noailan ~ Comité des fêtes ~ Evolution Sportive Noillanaise ~ Foyer Rural ~ Noailan Histoire et Patrimoine ~ Parents d'Élèves ~ Insermecca ~ Club de foot ASVP.

Le dossier de l'école de Judo est quant à lui en attente.

Un nouveau Président pour les Argonautes

M. Franck Alexandre, après trois années passées à la présidence de l'association, a décidé de passer le flambeau. Organisateur de magnifiques galas et des cours de danses qui font l'unanimité notamment chez les jeunes, son départ laissait présager une issue fatale aux Argonautes.

L'assemblée générale qui s'est tenue lundi 1^{er} octobre a permis de désigner le nouveau Président en la personne de Vincent PATACHON.

La constitution du bureau est la suivante : Vice Présidente : Isabelle NETO, Trésorière : Agnès SALANOUBAT, Secrétaire : Stéphanie LAUTOUR.

Jessica JOSPIN poursuit les cours de danse qui auront lieu **le lundi de 17h30 à 19h30, le mardi de 17h30 à 22h, le mercredi de 18h à 20h30**

Contact et renseignements : **06.03.29.83.57** ou mail : **lesargonautesnoailan@gmail.com**



Agenda

6 et 7 octobre : Exposition de l'association Architextures « Regards sur les vitraux des églises du Sud-Gironde ».

26-28 octobre : Bourse aux vêtements d'hiver organisée par l'association des Parents d'Élèves à la salle des fêtes.

17 novembre : Bal trad organisé par l'Évolution Sportive Noillanaise

23-25 novembre : Bourse aux jouets organisée par l'association des Parents d'Élèves à la salle des fêtes.

Cours de théâtre

Les cours de théâtre dispensés par Christophe Boudé auront lieu au Local Jeunes.

Cours adultes :

le mardi soir de 18h30 à 20h

Cours enfants :

le mercredi matin de 10h à 11h30

Restez en contact !

Inscrivez-vous à la newsletter en envoyant votre demande à infonoailan@gmail.com

Rejoignez-nous également sur la page facebook de la commune : <http://www.facebook.com/CommuneDeNoailan>



L'actu rentrée de la CdC

Un nouveau site jeunes !

Après plusieurs mois de travaux, le site jeunes de la Communauté de Communes est aujourd'hui en ligne. Le site « jeunes acteurs » est un espace d'informations et de services à destination des adolescents. Un espace de discussions, un accompagnement aux projets tels que l'opération « sac ados », le prêt de matériel de musique, un blog sont autant de rubriques qui permettront aux 13-25 ans d'être acteurs sur leur territoire.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site : <http://jeunes-acteurs.cc-villandraut.fr/>



L'accompagnement à la scolarité a repris

L'accompagnement à la scolarité est une activité gratuite, encadrée par une équipe de professionnels et de bénévoles.

L'aide aux devoirs a lieu tous les soirs après l'école, de 16h30 à 18h30, et des activités éducatives sont prévues tous les vendredis durant les petites vacances scolaires.

Aide aux devoirs : **salle des Jeunes à Noailan, salle de l'accompagnement près de l'accueil péri-scolaire à Préchac, salle des associations à Uzeste, annexe de la bibliothèque à Villandraut.**

Accueil péri-scolaire

Des accueils périscolaires sont ouverts à Noailan pour les maternelles, et à Villandraut pour les primaires. Pour plus de renseignements, contactez **Marie Guillet au 05.56.25.66.76**

Des nouveautés dans les cours de musique

Les activités de l'école de musique ont repris, en partenariat avec Steelpan Music. Pour la saison 2012-2013, quelques nouveautés sont à compter : ouverture d'un cours de flûte traversière avec Mme AUBOUY, un nouveau professeur de piano avec M. MASENCAL, et un nouveau professeur de formation musicale (saxophone, clarinette, accordéon) avec Mme BORDES.

Contacts et renseignements : Association Steelpan Music au 06 87 52 26 22 ou Communauté de Communes au 05 56 25 66 76

Renseignements : Communauté de Communes ~ Hôtel de Ville, 33730 NOAILLAN ~ Tel : 05.56.25.31.39

Toutes les informations sur le site internet : www.cc-villandraut.fr

Quelle intercommunalité pour demain ?

La réforme des collectivités locales portée par la loi du 16 décembre 2010 et visant à développer et simplifier l'intercommunalité a donné aux préfets de département la mission d'établir un schéma départemental de coopération intercommunale. Dans ce cadre le Préfet de Gironde a présenté à la Commission départementale pour la coopération intercommunale, un projet impactant notre territoire sud girondin de manière radicale en proposant la fusion des communautés de communes de Bazas, de Captieux Grignols, du canton de Villandraut et du Pays Paroupian. La nouvelle communauté de communes regrouperait ainsi 44 communes et près de 25 000 habitants. Un arrêté préfectoral de périmètre devrait être pris avant fin 2012 avant un arrêté de fusion au cours du 1^{er} semestre 2013.

Le conseil municipal de Noailan, comme le conseil communautaire ont eu l'occasion à plusieurs reprises de débattre de cette question; on ne peut pas dire qu'il y ait une position unanime. Certains sont favorables au regroupement proposé, d'autres préfèrent sauter le pas et proposent, quitte à se regrouper, à aller vers un regroupement plus large fondé sur le bassin de vie que constitue le langonnais; quelques uns enfin, relativement minoritaires restent tout à fait opposés à tout regroupement mais la loi nous impose un regroupement du fait de notre faible population.

Ces prochains mois seront donc déterminants pour l'avenir de la CdC du canton de Villandraut. Il faudra mener deux chantiers de réflexion : travailler sur les modalités de fusion telle qu'elle est proposée par le schéma préfectoral et travailler d'autre part sur l'hypothèse d'un plus grand territoire, celui d'un grand langonnais (Saint Macaire, Langon, La Réole-Auros et le Bazadais) qui permettrait une véritable politique d'aménagement du territoire.

Lors d'un débat ouvert avec les habitants qui assistaient au conseil municipal il y a quelques mois et lors duquel nous avons discuté de ce projet de fusion, un habitant nous avait dit " Quand on vous écoute discuter et mesurer le pour ou le contre de ces changements, on a l'impression que ce sont des problèmes d'élus, pour moi ce qui est important c'est le bassin de vie, or le bassin de vie c'est le grand langonnais, ne soyez pas frileux allez-y". Dans les discussions à venir avec nos collègues élus, il faudra se souvenir en effet que l'intercommunalité n'a pas pour vocation de mutualiser et rationaliser de manière technocratique mais de porter un projet pour dynamiser un territoire. A nous de faire émerger un projet de territoire qui permette à ce territoire sud girondin d'exister à côté des futurs grands ensembles qui sont en train de se structurer : le Libournais, le Bassin, le Marmandais et la grande métropole qui descend à nos portes.